

Conseil communal du 22 mai 2023

Question orale : Rue de Visé : demande de mesures de circulation provisoires

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur l'Echevin des Travaux,

La transformation de l'autoroute E25 en boulevard (semi)-urbain est une bonne chose mais le chantier (qui est loin d'être achevé) a des conséquences majeures pour les habitants de la rue de Visé. Celle-ci souffre en effet d'un important report du charroi de camions, de jour comme de nuit.

Sommeil perturbé, vibrations énormes, et même fissures dans les murs, les témoignages de riverains sont nombreux et interpellants.

A terme nous aurons un accès nouveau via l'avenue de Jupille (notamment pour Inbev et pour le marché couvert), et la rue de Visé sera refaite. Mais nous pouvons difficilement demeurer sans rien faire pour de longs mois encore.

J'aimerais dès lors vous faire deux demandes :

- Est-il possible d'envisager des mesures de circulation provisoires rue de Visé (passage en zone 30, voire interdiction des camions de plus de 7,5T de nuit) ?
- Ne pourrait-on envisager de réouvrir temporairement un accès via l'avenue Georges Truffaut et la rue du Gay Village (dont je sais bien qu'elle a connu un affaissement et que vous souhaitez à terme céder à Inbev même si ce dossier ne semble pas beaucoup avancer) ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses,

Pierre Eyben pour Vert Ardent